

Cour d'appel fédérale



Federal Court of Appeal

Date : 20110207

Dossier : A-331-10

Référence : 2011 CAF 46

**CORAM : LE JUGE NOËL
LE JUGE EVANS
LA JUGE SHARLOW**

ENTRE :

**TRACTOR SUPPLY CO. OF TEXAS, LP ET
TRACTOR SUPPLY COMPANY**

appellantes

et

TSC STORES L.P.

intimée

Audience tenue à Toronto (Ontario), le 7 février 2011.

Jugement rendu à l'audience à Toronto (Ontario), le 7 février 2011.

MOTIFS DU JUGEMENT DE LA COUR :

LE JUGE NOËL



Date : 20110207

Dossier : A-331-10

Référence : 2011 CAF 46

**CORAM : LE JUGE NOËL
LE JUGE EVANS
LA JUGE SHARLOW**

ENTRE :

**TRACTOR SUPPLY CO. OF TEXAS, LP ET
TRACTOR SUPPLY COMPANY**

appelantes

et

TSC STORES L.P.

intimée

MOTIFS DU JUGEMENT DE LA COUR

(prononcés à l'audience à Toronto (Ontario), le 7 février 2011)

LE JUGE NOËL

[1] Il s'agit d'un appel d'une ordonnance de la juge Mactavish de la Cour fédérale (la juge des requêtes) rejetant une demande visant à obtenir le sursis de deux procédures d'opposition devant la Commission des marques de commerce (la Commission) jusqu'à ce que la Cour fédérale se soit prononcée dans une affaire connexe dont elle est actuellement saisie.

[2] La juge des requêtes a rejeté la demande de sursis pour divers motifs. Après une longue analyse, elle a conclu que les appelantes ne l'avaient pas convaincue qu'il était dans l'intérêt de la justice de suspendre les procédures devant la Commission (article 50 de la *Loi sur les Cours*

fédérales, L.R. 1985, ch. F-7). Pour tirer cette conclusion, elle s'est fondée sur le test énoncé dans *White c. E.B.F. Manufacturing Ltd.*, [2001] A.C.F. n° 1073 au para. 5. Elle a par ailleurs précisé qu'elle serait arrivée à la même conclusion en se fondant sur le critère énoncé dans *RJR-MacDonald c. Canada (Procureur général)*, [1994] 1 R.C.S. 311.

[3] Aucune erreur de principe n'a été soulevée. De plus, nous ne relevons aucune erreur manifeste et dominante et rien ne permet de conclure que la juge des requêtes s'est appuyée sur des facteurs dénués de pertinence ou qu'elle a omis de prendre en compte des facteurs pertinents.

[4] L'appel sera rejeté avec dépens.

« Marc Noël »

j.c.a.

COUR D'APPEL FÉDÉRALE
AVOCATS INSCRITS AU DOSSIER

DOSSIER : A-331-10

**APPEL D'UNE ORDONNANCE DE LA JUGE MACTAVISH DE LA COUR
FÉDÉRALE DATÉE DU 8 SEPTEMBRE 2010, DOSSIER NO T-1804-07 INTERLOC.
DOC. 92**

INTITULÉ : TRACTOR SUPPLY CO. OF TEXAS, LP ET
TRACTOR SUPPLY COMPANY c.
TSC STORES L.P.

LIEU DE L'AUDIENCE : Toronto (Ontario)

DATE DE L'AUDIENCE : Le 7 février 2011

**MOTIFS DU JUGEMENT
DE LA COUR :** LES JUGES, NOËL, EVANS ET SHARLOW

PRONONCÉS À L'AUDIENCE : LE JUGE NOËL

COMPARUTIONS :

Clifford I. Cole
Kevin Sartorio

POUR LES APPELANTES

Shawn D. Jacka
Mark L. Robbins

POUR L'INTIMÉE

AVOCATS INSCRITS AU DOSSIER :

Gowling Lafleur Henderson, s.r.l.
Avocats
Toronto (Ontario)

POUR LES APPELANTES

Bereskin & Parr, s.r.l.
Avocats
Toronto (Ontario)

POUR L'INTIMÉE